



## **SOMMAIRE**

<b>Page 2</b>	<b>Le mot du maire</b>
<b>Pages 3 et 4</b>	<b>Condensés compte-rendus des conseils municipaux</b>
<b>Page 5</b>	<b>CCAS et urbanisme</b>
<b>Pages 6</b>	<b>Les écoles, hommage et rappels divers</b>
<b>Page 7</b>	<b>Les travaux, infos mairie</b>
<b>Page 8</b>	<b>Informations mairie</b>
<b>Page 9</b>	<b>Informations diverses</b>
<b>Pages 10 et 11</b>	<b>Informations intercommunales</b>
<b>Pages 12 à 19</b>	<b>Le monde associatif</b>
<b>Page 20</b>	<b>État civil, numéros utiles</b>

# LE MOT DU MAIRE

Chers administrés,

L'occasion m'est donnée de vous présenter les actions les plus importantes pour l'année 2019.

## ■ LES INVESTISSEMENTS FONCIERS

- acquisition d'un terrain de 2 500 m<sup>2</sup> dans la zone du Gouret, pour la future caserne des pompiers ;
- acquisition d'un terrain de 1 420m<sup>2</sup> au centre du village pour la construction de la maison communale.

L'acte d'engagement pour la maîtrise d'œuvre a été signé au mois de novembre.



Ce bâtiment qui est essentiellement un bâtiment de services à la population fera environ 630 m<sup>2</sup> et accueillera :

- un pôle médical de 78 m<sup>2</sup> avec deux cabinets médicaux, salle d'attente, secrétariat ;
- un pôle infirmières de 35 m<sup>2</sup> ;
- un pôle kinésithérapeutes de 117 m<sup>2</sup> ;
- un espace en réserve de 20 m<sup>2</sup> ;
- un local de 30 m<sup>2</sup> avec deux bureaux pour l'ADMR ;
- une surface de 160 m<sup>2</sup> pour l'installation d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) ;
- une salle de 90 m<sup>2</sup> réservée à la commune pour les mariages et les conseils municipaux afin de respecter les normes PMR (accès aux Personnes à Mobilité Réduite).

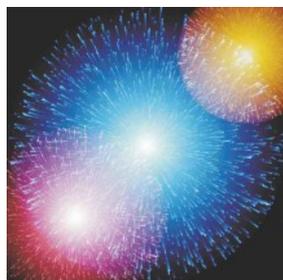
L'estimation lors de la pré-étude fait apparaître un budget d'environ 2 500 000 €. Des demandes de subventions sont en cours et viendront en diminution du coût.

En outre cet équipement rentre dans le schéma d'organisation de prise en compte de la santé dans la Communauté de Communes et peut nous permettre d'obtenir une subvention de la Région.

■ La ZONE ÉCONOMIQUE : tous les terrains constructibles sont en voie de réhabilitation.

- ◆ La société JAILLET, maintenance de ponts roulants a racheté les bâtiments de Jean Luc MURATORE ;
- ◆ A la GALANDRINE, les terrains de la société ARRIGONI ont été vendus en partie à la Communauté de Communes pour le captage d'eau et en partie à la SCI YO pour la construction de trois bâtiments artisanaux ;
- ◆ L'ancien tènement immobilier de ROYANS BÉTON fermé durant une dizaine d'années, a été loué à la société ECOTER qui fait du recyclage de matériaux du BTP ;
- ◆ Le site de VALGO, en friche industrielle depuis des années a été dépollué et vendu à la société Derby-Coux qui s'installe à Saint Quentin avec ses quarante salariés.

Cette zone d'activité présente un grand intérêt pour la commune car malgré le transfert de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) vers l'intercommunalité, la commune perçoit toujours le foncier bâti. A titre d'information, la taxe foncière sur les entreprises est équivalente à la taxe foncière sur les ménages.



**Feux d'artifice le vendredi 12 Juillet 2019 à 22 h**  
**Concert de l'Écho du Bas Grésivaudan à 21 h**  
**Suivi d'une SOIRÉE DANSANTE**  
**Buvette tenue par le Football Club St Quentinnois**

■ **Urbanisme** : La population INSEE de 2016 est de 1 423 habitants, la pression foncière est importante. En 2019, il va se construire huit logements. Je rappelle aux Saint-Quentinois que les équipements communaux sont cependant bien dimensionnés.

L'école maternelle dispose de trois classes, seulement deux sont occupées actuellement, une troisième pourrait ouvrir en septembre 2019 si le nombre d'inscrits est suffisant. L'école élémentaire quant à elle dispose de cinq classes.

Quoi qu'il en soit, la commune a peu de réserve foncière. Les zones constructibles actuellement le sont depuis vingt-cinq ans. Lors de l'élaboration du PLU, en 2014, nous avons réduit les surfaces constructibles.

Pour finir, je tiens à remercier les associations et leurs bénévoles pour leurs dynamismes et leurs investissements. Je félicite également le personnel communal pour son engagement et son efficacité dans le travail quotidien.

Enfin, je rappelle qu'avec l'aide de toute l'équipe municipale nous réalisons des économies de fonctionnement tout en continuant à investir dans les équipements publics.

En conclusion, je reste optimiste pour notre commune.

**Jean Pierre FAURE, votre maire.**

## CONDENSÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les compte-rendus des conseils sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet [www.saint-quentin-sur-isere.fr](http://www.saint-quentin-sur-isere.fr)

### CONSEIL du 10 DÉCEMBRE 2018

- **ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES** : DÉLÉGATION des DROITS de PRÉEMPTION URBAIN à la SMVIC sur les ZAE « le Gouret » et « Ferroillière » compétente en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion des zones d'activités économiques ;
- **CONVENTION RELATIVE à L'INTERVENTION des PERSONNELS COMMUNAUX pour le COMPTE du SERVICE de L'EAU et de L'ASSAINISSEMENT de la SMVIC**
- **ACQUISITION** de 1 429 m<sup>2</sup> à prélever sur la parcelle AX 251 (annule et remplace la délibération N°18-32). Maître BOUALITA est désignée pour la rédaction des actes ;
- **ATTRIBUTION du MARCHÉ MAITRISE D'ŒUVRE pour la CONSTRUCTION d'une MAISON COMMUNALE** au cabinet COMPOSITE ;
- **CONVENTION de SERVITUDES avec ENEDIS pour L'ENFOUISSEMENT d'une LIGNE ÉLECTRIQUE** sur les parcelles communales AX 73 et AX 76 ;
- **AVENANT au CONTRAT de FOURNITURE de CHALEUR PASSÉ avec L'OPAC** visant une diminution du coût facturé annuellement d'environ 3 000 € ;
- **MISE à JOUR du DROIT de PRÉEMPTION URBAIN SIMPLIFIÉ sur les ZONES U et A.U** du PLU ;
- **AVIS FAVORABLE sur le DÉCLASSEMENT des INSTALLATIONS NUCLÉAIRES de la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE de COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE**, installations sises sur la commune de Veurey Voroize ;
- **BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE n°3** ajustements de crédits suivants pour permettre les dernières écritures de l'année : augmentation du compte 673 (titres annuels sur exercice antérieur) de 11 000 € par diminution du compte 022 (dépenses imprévues) et augmentation du compte 165 (dépôts et cautionnement reçus) de 900 € par diminution du compte 020 (dépenses imprévues) de 900 €.
- **OUVERTURE et DÉSIGNATION d'une NOUVELLE VOIE COMMUNALE** « Chemin du Pas Cottin » débouchant sur la route de Montaud et desservant les nouvelles constructions.

- **CRÉATION d'un POSTE d'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ère CLASSE** pour rendre possible l'avancement de grade d'un agent de la commune ;
- **CRÉATION d'un POSTE d'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL** pour rendre possible l'intégration d'un agent contractuel de la commune ;
- **MISE à JOUR du TABLEAU des EMPLOIS** pour tenir compte des derniers recrutements de contractuels ;
- **COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET)** : modification de la règle d'alimentation du compte épargne-temps. Les heures supplémentaires peuvent désormais venir abonder le CET, sans limite de plafond ;
- **PROTECTION SOCIALE des AGENTS de la COMMUNE** : mandatement du centre de gestion 38 (CDG) pour négocier un contrat cadre d'action sociale mutualisé ouvert à l'adhésion facultative des agents ;
- **CONVENTION de SERVITUDES avec ENEDIS** pour l'implantation d'un poste de transformation sur la parcelle communale AK 401 sise au Martinet ;
- **CESSION des VOIRIES du LOTISSEMENT de BEAUREGARD à la COMMUNE** : saisine de maître DESCHAMPS pour la rédaction de l'acte à intervenir ;
- **AUTORISATION des DÉPENSES d'INVESTISSEMENT avant le VOTE du BUDGET** dans la limite de 25% des crédits ouverts pour l'exercice précédent, compte non tenu des crédits afférents au remboursement de la dette ;
- **ULIS : CONVENTION de PARTICIPATION avec la VILLE de TULLINS** pour la prise en charge d'un enfant de St-Quentin dans sa classe ULIS 1. La commune participe à hauteur de 700 € aux frais de scolarité de cet enfant ;
- **CONSTRUCTION d'une MAISON COMMUNALE** réalisation d'un emprunt de 1 500 000 € auprès du Crédit Agricole Centre Est ;
- **TAP (Temps Activité Périscolaire)** approbation de la convention portant sur l'intervention du club de basket de Tullins Fures qui met à disposition des TAP un animateur pour deux interventions par semaine, au prix de 23 €/séance ;
- **APPROBATION du RAPPORT 2017** sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement présenté par la SMVIC qui porte ces compétences .
- **ACCUEIL de LOISIRS sans HÉBERGEMENT** convention avec la SMVIC pour l'organisation du centre de loisirs dans les locaux communaux, avec mise à disposition de personnel communal pour les vacances de printemps (du 15 au 26 avril) et les vacances d'été (du 19 au 30 août 2019).

➤ **QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES :**

- \*Les aînés qui, pour cause de maladie ou de grand âge, n'ont pu participer au repas ont eu la visite des membres du CCAS pour le colis annuel. C'est l'occasion d'une visite et un beau moment de partage, très appréciés, et pour lesquels ils transmettent à l'ensemble du conseil municipal leurs remerciements.
- \*Il est rappelé que le chemin qui relie la rue des fontaines à l'ancienne mairie par la passerelle en bois n'est pas privé. Il est nécessaire de revoir la signalisation mal positionnée et de demander à la propriétaire de ne pas garer son véhicule sous l'abri en permanence afin de ne pas gêner le passage.
- \*Une demande de « sens interdit sauf riverains » a été faite pour le quartier du Château (accès direct avec la départementale 1532) pour tenter d'éloigner la prostitution qui perturbe la vie des administrés.
- \*Les élèves de CM2 visiteront la mairie en juin pour en comprendre le fonctionnement et obtenir les explications sur les différentes commissions.
- \*Le conseil d'école de la maternelle a eu lieu ce soir. L'ouverture d'une troisième classe a été proposée par la DASEN mais ne sera entérinée qu'à condition qu'il y ait suffisamment d'inscrits à la rentrée de septembre. Il est donc très important que les familles, qui n'ont pas encore inscrit leur enfant, se manifestent auprès de la mairie avant le mois de juin.
- \*La commission environnement accompagnera les élèves de CP/CE1 au nouveau captage d'eau en mars, puis à la visite de l'écloserie de la Fédération Départementale de pêche pour une journée pique-nique.

# Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

## LES BOUQUETS de NAISSANCE



Quatre fillettes et deux garçonnetts, **Charlee, Maloé, Mathias, Sylvia, Milo, Kim**, sont nés sur notre commune de juillet à novembre 2018.

Charlee, Maloé, Sylvia et leurs parents ont accepté l'invitation du CCAS et ont été accueillis à la salle socioculturelle le 8 décembre.

Après un moment très convivial, chaque famille a reçu un bouquet de naissance et une petite décoration de Noël.

Un grand merci à ces familles d'être présentes, une bonne occasion pour faire connaissance !

## LE REPAS des AINÉS

**Samedi 2 mars** nos aînés toujours jeunes et dynamiques ont été conviés au traditionnel repas annuel qui les réunit chaque année.

Pendant et après un excellent repas servi à table, ils ont dansé tout au long de l'après midi et ont été ravis de cette réunion qui leur a permis de retrouver leurs conscrits, de se remémorer leurs souvenirs, de rire et plaisanter.

Cette rencontre permet aussi aux nouveaux habitants de faire des connaissances et d'encore mieux s'intégrer à la vie du village.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine avec le traiteur et le groupe de musique pour une journée tout aussi réussie.



## URBANISME

Le service d'urbanisme de la commune a eu à traiter en 2018 environ 250 dossiers :

- huit demandes de permis de construire (cinq accords et trois refus) pour :
  - ◆ trois demandes de construction pour maisons individuelles (deux demandes accordées) ;
  - ◆ réhabilitation d'une maison existante (accordée) ;
  - ◆ extension d'une maison individuelle (accordée) ;
  - ◆ réhabilitation d'une grange en local d'activité (refusée) ;
  - ◆ installation agricole (refusée) ;
  - ◆ bâtiment pour activité artisanale ZAC du Gouret (accordé).
- trente cinq demandes préalables à travaux sur bâtiments existants (installations photovoltaïques, abris divers, réfection toitures, piscine, etc...) ;
- cinquante demandes de certificats d'urbanismes ;
- environ cent cinquante demandes d'informations notariales (ventes, successions etc...).

Les demandes de constructions accordées restent en deçà des exigences du schéma de cohérence territorial qui autorise environ huit constructions à destination du logement par an.

Pour 2019 les projets en cours laissent présager la construction de huit maisons individuelles et d'une maison communale.

La population de la commune établie officiellement par l'INSEE s'élève à 1423 habitants au premier janvier 2019 (chiffre réel de 2016).

## DU CÔTÉ des ÉCOLES...LES ÉCOLIERS ONT LA BOUGEOTTE !

Cette année, toutes les classes de notre école élémentaire sont engagées dans des projets d'envergure, sportifs ou artistiques.

**Côté sport**, quatre classes sont concernées.

Les **CE1/CE2** de Laetitia GASPÉRONI sont allés au ski comme tous les ans et ont fini leur cycle par une participation à la foulée blanche.

En mars, les **CE1/CE2** de Aude PICARD WOLF sont partis trois jours en classe de neige dans le Vercors pour s'exercer au ski de fond et aux raquettes.

Quant aux deux classes de **CM1/CM2**, elles partiront en avril pour un séjour de quatre jours en classe de découverte au lac de Paladru avec au programme, aviron et course d'orientation.

Et n'oublions pas le traditionnel courseton prévu, si le temps le permet, le 12 avril au stade.

**Côté arts**, deux classes sont engagées dans des projets départementaux.

Les **CP/CE1** travaillent sur le thème « L'ANIMAL et le PAYSAGE » en partenariat avec le musée Mainssieux de Voiron qu'ils iront visiter. Certaines de leurs œuvres y seront exposées dans le cadre de la nuit au musée.

Quant aux **CE1/CE2** de Aude PICARD WOLF, ils ont été choisis pour travailler la danse avec une artiste et se produiront en fin d'année au Diapason à Saint Marcellin.

A noter le démarrage d'une aventure autour d'ateliers philos, proposée aux élèves du **CP/CE1** avec la participation de Marie France MACQUET.

### INSCRIPTIONS à L'ÉCOLE MATERNELLE en mairie

Pensez dès à présent à inscrire vos enfants nés en 2016. En effet l'ouverture d'une troisième classe ne sera entérinée que si le nombre d'inscrits est suffisant.

## MÉDAILLE D'HONNEUR

Le **15 novembre 2018**, élus et personnel communal se réunissaient autour de **Sandrine TANCHON**, afin de lui remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale décernée pour vingt ans de service.

Ce fut l'occasion pour le maire de rappeler que **Sandrine TANCHON** exerce la fonction d'ATSEM à l'école maternelle de Saint Quentin depuis 1998, d'abord sous l'égide de la Communauté de Communes Vercors Isère, et, depuis janvier 2012, sous la responsabilité de la commune avec le transfert de la compétence scolaire.



## RAPPELS

Dans notre commune selon l'arrêté préfectoral 97-5126 les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, perceuse, tronçonneuse, scie, raboteuse etc... **sont autorisés**

**les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,  
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

Le BRÛLAGE des DÉCHETS VERTS EST **INTERDIT** en ISÈRE toute L'ANNÉE

AUX NOUVEAUX HABITANTS  
Merci de vous présenter au secrétariat de mairie, avec livret de famille ou carte d'identité.

## LES TRAVAUX etc...SUR LA COMMUNE

### ■ en 2018

- Escalier d'accès à la scène de la salle socioculturelle ;
- Clôture face nord du jardin d'enfants après arrachage de la haie de lauriers ;
- Aménagement de sécurité et voiries rue du Vercors de la pharmacie au croisement avec la rue du Moulin;
- Concassage, apport de matériaux, reprofilage et bicouche sur chemin de l'étang de pêche, à Renaudière, chemin du port, chemin d'accès au lagunage ;
- Renforcement du merlon de protection quartiers du Replat et de Péraudière ;
- Travaux de peinture écoles maternelle et élémentaire ;
- Agrandissement de la cantine sur emprise école maternelle ;
- Construction d'un réseau d'eaux pluviales impasse de Ferrouillère, conjointement avec le nouveau réseau d'eau potable de la Galandrine ;
- Achat d'ordinateurs pour les écoles ;
- Achat d'un défibrillateur pour la salle d'évolution sportive.

### ■ en 2019

- Revêtement en enrobé dense à chaud sur la rue des Gorgeraux, chemin de Royatière, chemin du stade et emploi partiel sur voirie ;
- Auvent sur les vestiaires du stade ;
- Rajout de dix huit cases au Columbarium ;
- Réfection des terrains de tennis ;
- Éclairage public de la rue du Vercors ;
- Travaux sur l'E.N.S. (Espace Naturel Sensible) du Gouret ;
- Construction de la maison communale des services pour un montant estimatif prévisionnel de 2 500 000 € TTC duquel les différentes subventions possibles d'environ 30 % seront à déduire.

## Les TRAVAUX sur la COMMUNE hors MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNALE

- Enfouissement de la ligne haute tension de Romanetière au Replat (Maître d'ouvrage ENEDIS) ;
- Mise en place de la fibre optique très haut débit depuis Tullins - pose d'un poste de distribution aux abords de la caserne des pompiers (maître d'ouvrage Conseil Départemental et Saint Marcellin Vercors Isère Communauté).

## LA MAIRIE VOUS INFORME

Pour mieux communiquer sur les événements qui ont lieu sur la commune, la mairie mettra bientôt en service un système d'information par courriel. Cela renforcera les moyens d'information déjà existants : panneaux lumineux, affiches et journal.

Pour recevoir directement toutes les informations dans votre boîte mail, il suffira de remplir un petit formulaire d'adhésion qui sera prochainement en ligne sur le site de la mairie. Il s'agit donc d'une inscription volontaire et non obligatoire.

L'ouverture des inscriptions sera annoncée sur les panneaux lumineux, soyez vigilants !

## SEDI BORNE ÉLECTRIQUE

La borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables située sur le parking du carrefour du Martinet a été utilisée pour soixante et une recharges en 2018, délivrant un total de 378 kWh.

Cette borne, installée par le SEDI, est l'une des cent trente existantes sur le département. Elles délivrent une alimentation électrique de 22 à 50 kw selon les modèles, permettant ainsi de charger un véhicule équipé d'une batterie de 20kWh en moins d'une heure, voire vingt cinq minutes selon les types de borne (contre six à huit heures pour une recharge à domicile).

Les bornes sont alimentées par de l'électricité verte produite à partir de sources d'énergies renouvelables. Toutes les informations sont consultables sur [www.eborn.fr](http://www.eborn.fr)

# LE GRAND DÉBAT

Le 8 février 2019, les élus ont organisé un Grand Débat auquel ont participé dix-sept Saint-Quentinois.

Les participants étaient regroupés par table de huit ou neuf. Ils ont échangé librement pendant plus d'une heure trente à partir des fiches techniques proposées sur le site du Grand Débat et ont abordé les quatre grands thèmes : la transition énergétique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté et l'organisation de l'état et des services publics.

À l'issue des débats chaque groupe a choisi des éléments significatifs des échanges pour produire trois affiches sur ce qu'il était important de ne pas changer, ce qu'il faudrait améliorer et les propositions qu'ils souhaitaient faire. Ces affiches ont servi de base au compte-rendu envoyé sur le site du Grand Débat.

L'atmosphère était conviviale, chacun est reparti content d'avoir pris le temps de parler et d'échanger dans un climat serein.

Si vous n'avez pas pu participer à cette réunion, sachez que vous pouvez toujours en consulter le compte-rendu <https://granddebat.fr>

## RÉFORME de la GESTION des LISTES ÉLECTORALES

La réforme de l'inscription sur les listes électorales, avec la mise en place d'un répertoire électoral unique (tenu par l'INSEE), est entrée en vigueur au **1er janvier 2019**.

A titre transitoire, entre le **1er janvier 2019** et le **1er janvier 2020**, les demandes d'inscriptions sur les listes électorales seront déposées au plus tard le dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin.

**Les PROCHAINES ÉLECTIONS EUROPÉENNES se TIENDRONT le 26 mai 2019.**

**ET SE DÉROULERONT à la SALLE SOCIOCULTURELLE**

Pour ces élections européennes la date limite d'inscription est donc fixée au **dimanche 31 mars 2019**

De nouvelles cartes électorales vous seront adressées (les anciennes pourront aussi être utilisées)

**Une permanence en mairie sera assurée le samedi 30 mars de 10h à 12h**

## AIDE AUX VACANCES POUR LES ENFANTS

Pour l'année 2019, l'aide aux vacances pour les enfants de 3 à 16 ans est reconduite.

Elle est accordée en fonction du quotient familial pour

- les colonies ;
- les centres aérés ;
- les frais de stages sportifs, éducatifs ou culturels, hormis les cours particuliers (sauf activités proposées par l'intercommunalité ST MARCELLIN VERCORS ISÈRE, qui sont déjà subventionnées par la commune et dont le tarif est attractif).

Prise en charge du séjour : **quinze jours maximum.**

Possibilité de cumuler la période de vacances sur toute l'année pour atteindre les quinze jours autorisés.

Il devra être fourni impérativement avant le 31 décembre à la mairie :

- une copie du quotient familial,
- une facture acquittée par l'un ou l'autre des centres,
- un relevé d'identité bancaire.

Pour information, une convention vient d'être signée entre la MJC du Pays de Tullins et l'intercommunalité SMVIC. Pour les périodes de vacances scolaires, dès février 2019, une participation de 5 € par enfant et par jour entier est prise en charge par la SMVIC.

*Renseignements complémentaires sur le site internet communal ou en mairie.*



L'établissement français du sang (EFS) nous invite à nous mobiliser pour augmenter les réserves en produits sanguins afin de garantir les besoins des malades.

Les prochaines collectes de sang organisées par l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Tullins Fures auront lieu, de 16h30 à 19h45, à **Tullins**

- **vendredi 5 juillet 2019** salle Jean Moulin et
- **jeudi 11 juillet 2019** à la salle des fêtes.

Pour tout renseignement au sujet du don du sang et pour d'autres dates de collecte dans le département consulter le site <https://dondusang.efs.sante.fr/>



contact : [dondusang.tullins@gmail.com](mailto:dondusang.tullins@gmail.com)  
Site internet : <http://dondusang.tullins.free.fr>

### VOUS AIMERIEZ BÉNÉFICIER d'un COACHING PROFESSIONNEL ?



L'association Coaching Pro Solidaire, propose un accompagnement à un public qui n'y a pas accès du fait de sa situation professionnelle, sociale ou financière.

Les coachings sont orientés exclusivement sur des thématiques liées à la vie professionnelle, comme par exemple : orientation dans les études et la formation, reconversion professionnelle, prise de décision ou choix difficile, changement de fonction ou de métier, situation professionnelle bloquée, gestion des relations, retour au travail après une interruption ou tout simplement mieux vivre sa situation professionnelle...

Conditions d'accès : Être majeur(e), avoir des revenus nets inférieurs à 1,5 fois le SMIC, ne pas avoir accès à un accompagnement en coaching dans le cadre professionnel, régler une participation aux frais de fonctionnement de l'association de 50 euros pour cinq séances de coaching.

Pour plus d'information : <http://www.coachingprosolidaire.org/>  
Pour nous contacter : [contact.coachingprosolidaire@gmail.com](mailto:contact.coachingprosolidaire@gmail.com)



La Maison de l'Emploi organise dans ses locaux une journée type  
« Les mercredis de l'apprentissage »  
ouverte à tous, sur inscriptions, et co-animée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat le

**Jeudi 18 avril 2019 à 9h30**

Contact ☎ Lucie PICHOT 04 76 93 17 18



**Une date à retenir pour trouver un emploi d'été :  
Le mercredi 27 mars 2019**

Les mairies de Voiron, Moirans et la maison de l'Emploi organisent  
**la 9ème édition du FORUM EMPLOIS D'ÉTÉ**  
**mercredi 27 mars 2019 de 10h à 17h**  
**à la salle des fêtes de Voiron.**

Sur place, des informations sur les différentes possibilités d'emplois d'été, des rencontres avec des employeurs ayant besoin de personnels saisonniers ou en remplacement pour des jeunes de 18 ans.  
Venez avec plusieurs CV !

Contact ☎ Sylvie CELDRAN 04 76 93 17 18

## DEVOIR de MÉMOIRE : COMMÉMORATION de L'ARMISTICE du 11 NOVEMBRE 2018

Dans chaque commune, enfants, lycéens, jeunes et moins jeunes, associations patriotiques, élus et citoyens, se sont rassemblés autour du monument aux morts pour célébrer le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Avec des chants proposés par les enfants des écoles, des lettres lues par des lycéens, les traditionnels dépôts de gerbe, les piquets d'honneur, etc... l'hommage cette année revêtait un caractère particulier, porteur d'un véritable message de paix et d'espoir.

A 11h11, les cloches ont sonné à l'unisson dans toutes les communes, comme en 1918.

Dans le cadre du projet Territoire de Mémoire, initié par Saint Marcellin Vercors Isère de nombreuses manifestations ont été organisées jusqu'en décembre.

### QUE S'EST-IL PASSÉ SUR NOTRE COMMUNE ?

Ce jour de commémoration a réuni aux côtés des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, des musiciens de l'Écho du Bas Grésivaudan, des enfants des écoles, des élus et plus de deux cents administrés.



Au monument aux morts après le discours officiel, un hommage a été rendu aux trente-six Saint-Quentinois morts pour la France. Après les avoir nommés, un ballon a été lâché pour chacun d'eux...

Un hommage a également été rendu aux trois soldats morts en 2018.

Un deuxième lâcher de ballons bleu blanc rouge a eu lieu à 11h 11 lorsque les cloches ont retenti.



La chorale Saint-Quentinoise "Les voix DO RÉ" a entonné le chant « mille colombes ».

Les enfants des écoles ont chanté la marseillaise et ont aussi confectionné des bleuets qui ont été accrochés près d'un olivier, symbole de la paix, acquis pour l'occasion, et qui sont désormais accrochés sur un tableau, en mairie.



Une exposition préparée par l'association SPIA a présenté des photos, des témoignages etc... sur cette grande guerre et a été visitée pendant l'apéritif offert à la salle socioculturelle par la commune.

Une cérémonie, pleine d'émotion qui n'a laissé personne indifférent à la souffrance de ces jeunes soldats morts pour notre patrie.



L'accueil de loisirs intercommunal ouvre ses portes à Saint Quentin sur Isère  
**du 15 au 26 avril ainsi que du 19 au 30 août 2019**

Il accueille des enfants de 3 à 13 ans, à la journée.

Pour avoir accès aux inscriptions il faut constituer, ou avoir renouvelé, son dossier papier avant le 1er avril 2019. Ce dossier est à retirer à la mairie de Saint Quentin sur Isère ou au pôle de service de Vinay. Il peut également vous être envoyé par mail (pour cela merci de faire votre demande sur [acm.lesmarbots@smvic.fr](mailto:acm.lesmarbots@smvic.fr)).

Une fois votre dossier à jour reçu et complet, la SMVIC (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté) vous donnera accès à un portail d'inscriptions sur lequel vous pourrez effectuer vos demandes de réservations pour les périodes de vacances indiquées.

## MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LIS-LÀ



### GOÛTERS PHILO pour les enfants de 8 à 11 ans

petite conversation sur le bonheur

◆ **mercredi 20 mars à 16 h ;**

◆ **mercredi 3 avril à 16 h ;**

Sur inscription auprès de la médiathèque,

Renforcer son esprit critique, formuler sa pensée, s'enrichir mutuellement en toute bienveillance....

Inscriptions possibles aux deux dates

Intervenante

**Marie France MACQUET**, animatrice d'ateliers philosophiques (formée par la fondation SEVE)

Contact : [mediatheque.lisla@saint-marcellin-vercors-isere.fr](mailto:mediatheque.lisla@saint-marcellin-vercors-isere.fr) ☎ 04 76 65 80 74



## LES MISSIONS du RELAIS L'ASSISTANTS MATERNELS



Parents ou futurs parents, vous êtes à la recherche d'un mode de garde sur le territoire, d'informations sur le contrat de travail, sur les aides de la CAF, vous avez des questions concernant l'adaptation, la séparation, la coéducation... Les responsables des RAM vous accompagnent dans vos démarches.

Assistants maternels, futurs assistants maternels ou employés à domicile, vous souhaitez des informations administratives ou éducatives, un soutien dans votre métier, rencontrer d'autres professionnels petite enfance, les responsables des RAM vous accueillent lors des permanences et des temps d'éveil avec les jeunes enfants.

### Coordonnées des quatre antennes RAM de l'intercommunalité Saint Marcellin Vercors Isère Communauté :

Chatte ☎ 04.76.64.44.45 @ [ramstmarcellin-chatte@smvic.fr](mailto:ramstmarcellin-chatte@smvic.fr)

St Marcellin ☎ 04.76.64.96.07 @ [ramstmarcellin-chatte@smvic.fr](mailto:ramstmarcellin-chatte@smvic.fr)

St Romans ☎ 04.76.38.18.53 @ [ramdam@smvic.fr](mailto:ramdam@smvic.fr)

Vinay ☎ 04.76.38.94.74 @ [ramapetitspas@smvic.fr](mailto:ramapetitspas@smvic.fr)

### Les LIEUX des TEMPS COLLECTIFS OUVERTS de 9h30 à 11h15 à

**CHATTE**, RAM Espace Enfance - **L'ALBENC**, MJC - **MORETTE**, mairie - **POLIÉNAS**, Foyer - **PONT en ROYANS**, Halte garderie - **ST JUST de CLAIX**, maison des associations - **ST MARCELLIN**, ram espace enfance - **ST QUENTIN sur ISÈRE**, sous salle socioculturelle - **ST ROMANS**, RAM'DAM espace Enfance Jeunesse - **ST VÉRAND**, Centre de loisirs Zébulon **VARACIEUX**, mairie - **VINAY**, espace enfance jeunesse salle Montessori.

# LE MONDE ASSOCIATIF

A ce jour, le monde associatif dans notre commune c'est :

- ◆ vingt associations ;
- ◆ environ 540 adhérents Saint Quentinnois ;
- ◆ des subventions communales ;
- ◆ des activités ou rencontres qui se déroulent la plupart du temps à la salle socioculturelle, à la salle de motricité de l'école maternelle, à la salle sportive mais aussi à l'ancienne mairie, à la salle du stade, au stade et au terrain de boules ;
- ◆ des locaux occupés à plein régime, avec la consommation d'électricité qui en découle, de chauffage et d'entretien à la charge de la commune.

Il faut se réjouir de l'existence de ce réseau associatif qui fait vivre notre commune.

Les associations proposent du loisir, des activités physiques (sport individuel ou collectif), de l'investigation sur le patrimoine et son entretien, des animations culturelles (musiques, chants), de l'aide à domicile, des contributions pour les enfants... Elles sont toutes source de rencontres, elles peuvent créer des liens amicaux ou de simples connaissances d'autres habitants. Elles contribuent à rompre l'isolement, à se montrer plus tolérant vis à vis de quelqu'un à qui on peut donner un nom et à dépasser l'anonymat.

A la suite voici une partie des différentes associations qui donnent un aperçu de l'éventail d'activités.

N'hésitez pas à les contacter ou à contacter la Commission Culture et Vie Associative qui vous renseigneront. Parmi elles certaines seront très heureuses d'accueillir de nouveaux adhérents.

Commission Culture et Vie Associative / contact @ ccva@saint-quentin-sur-isere.fr

## LES SAISONS DE LA CULTURE

Contacts : ☎ 06 80 95 93 04 @ lessaisonsdelaculture@laposte.net



L'association Les SAISONS de la CULTURE poursuit ses partenariats avec la **MC2** et le **JAZZ CLUB de GRENOBLE** en 2019 et pense mettre en place un autre partenariat avec les **ALLÉES CHANTENT**.

### En 2018 vous avez pu assister

- le **9 mars** à la pièce **A TOUR de RÔLE** proposée par la MC2 accueillie avec le Club Beauregard ;
- le **26 mai** au concert de JAZZ avec le groupe **CHARLATAN TRANSFER** ;
- le **17 novembre**, au concert de GOSPEL avec le groupe **ONE MORE VOICE** pour l'automne en chansons.

En 2019 l'association a proposé le **10 février** le spectacle de MC2 **TUILES**, un univers décalé et poétique dans lequel les objets du quotidien sont détournés de leur fonction première, spectacle apprécié par les adultes charmés par les commentaires des enfants en bas âge captivés par la magie sur scène.

Le samedi **6 avril** l'association vous attend nombreux à la salle socioculturelle pour écouter le groupe de rock **CRITICAL PINT**. En première partie le groupe **VEP** de SAINT QUENTIN sur ISÈRE se produira également, une belle soirée en perspective.

Le vendredi **24 mai** : accueil, salle socioculturelle des **SATIN DOLL SISTERS**, groupe rétro vocal exclusivement composé de voix féminines dont Satin Doll est la fondatrice et aussi la manager en partenariat avec le **JAZZ CLUB DE GRENOBLE**.

Durant **l'été 2019** l'association prévoit d'accueillir les « **ALLÉES CHANTENT** » : à l'initiative du Département, cette structure délocalise ses spectacles dans différentes communes. La nôtre devrait être retenue. Le spectacle se déroulerait à la tour du Gît, avec une possibilité de repli sur la salle socioculturelle en cas de mauvais temps, mais la date n'est pas encore arrêtée définitivement.

De la musique classique aux musiques actuelles et improvisées en passant par les musiques du monde, cette programmation des « **ALLÉES CHANTENT** » permet la proximité avec des artistes confirmés et constitue un tremplin pour les groupes émergents. Pour favoriser ces découvertes, les concerts sont en entrée libre.

Enfin en **octobre** pour l'automne en chansons il est prévu d'accueillir un chœur d'hommes.

La chorale « Les Voix Do Ré » a tenu son assemblée générale **le vendredi 10 octobre 2018**, sous la présidence de **Marie Hélène DIBISCEGLIE** en présence des choristes, assistée par les membres du conseil d'administration.

La secrétaire **Nicole GIRY** a fait un bilan de l'année écoulée et a remercié les choristes présentes ainsi que **Aimée BATTEUX** de la commission culture et vie associative.

Cette saison a été riche, l'association a réalisé de belles choses qui ont soudé le groupe, ce qui s'est ressenti lors du concert d'été. Le public a apprécié cette prestation. Moment très convivial. Continuons dans cette voie !

La vocation de cette chorale est de promouvoir le chant et sa pratique par quelque moyen que ce soit, elle se veut être accessible à tous et ne demande aucune aptitude particulière. Nul besoin de connaître la musique ou le solfège, il suffit seulement d'avoir envie de chanter en groupe. L'accueil est sans restriction, à partir de l'adolescence. L'envie de partager et de chanter ensemble reste la motivation principale. Le groupe jouit d'une bonne ambiance. Notre répertoire est très varié et va de la chanson française au chant traditionnel.

## L'ANNÉE 2018

**10 mars** : participation au concert « mille chœurs pour un regard », à l'église de Tullins organisé par RETINA ;

**22 juin** : concert avec les chorales « LES VOCALISES » de Varacieux et « SING for YOU » de Saint Gervais dont le chef Vanessa SOARES a dirigé l'ensemble ;

**11 novembre** : participation à la commémoration du centenaire de l'Armistice avec interprétation du chant « mille colombes » repris par l'assistance.

## Et en 2019

**9 mars** : participation au concert « mille chœurs pour un regard » à l'église de Tullins organisé par RETINA ;

**Le 7 juin** : concert annuel à l'église de Saint Quentin ;

**Courant décembre** : concert de Noël.

**RÉPÉTITIONS tous les vendredis,**  
**salle rez-de-jardin n°4 à 20h.**

## L'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN

Comme toutes les années, les musiciennes et les musiciens de l'Écho du Bas Grésivaudan ont fêté leur patronne Sainte Cécile en animant musicalement la messe du **samedi 8 décembre 2018**.

Le samedi 9 mars, c'est devant une salle comble et en présence de leur président d'honneur, Henri SANTOS-COTTIN, de Jean-Pierre FAURE et certains de ses adjoints que les membres de l'Écho du Bas Grésivaudan ont donné leur concert de printemps.



La première partie du concert était assurée par le VOIRON JAZZ ORCHESTRA, un orchestre d'une vingtaine de musiciens passionnés de jazz qui ont pu faire revivre le temps d'une prestation les heures de gloire de cette musique. Le public a pu apprécier la qualité de la prestation.

La deuxième partie du concert a permis de voir se produire l'harmonie de Saint Quentin sur Isère avec un répertoire varié, mêlant des airs de musique du monde entier.

Un beau moment musical, réunissant des passionnés de musique qui ont pu mesurer le travail accompli par les musiciens sous la direction de Thierry ROCHA, leur chef.

L'année musicale se poursuit et vous pourrez retrouver nos musiciens lors des différentes manifestations qui se dérouleront dans les semaines à venir :

**Lundi 22 avril**, vogue de Pâques, RDV sur le parvis de la salle socioculturelle ;

**Mercredi 8 mai**, participation à la cérémonie aux monuments aux morts ;

**Samedi 8 juin**, participation au concert de l'harmonie de Chatte ;

**Samedi 22 juin**, place Dr Valois, concert fête de la musique à 20h30 ;

**Mercredi 26 juin**, salle socioculturelle, audition des élèves de l'école de musique à 18h30 ;

**Dimanche 7 juillet**, apéritif concert au vide grenier ;

**Vendredi 12 juillet**, participation aux festivités du 14 juillet.

Contacts : Jean Claude  
BROTEL  
☎ brotelhjc@orange.fr  
☎ 04 76 06 53 66



**CréActif** une association aux multiples idées de bricolage, scrapbooking, bijoux... exploitées lors des ateliers adultes, tous les vendredis à 20h30 salle socioculturelle n°3, des ateliers enfants le samedi à partir de 14h, mais aussi lors de l'animation des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) tous les lundis, depuis septembre 2018, avec une douzaine d'enfants.

Cette association participe à plusieurs animations organisées par la commune :



Au forum des associations, les enfants ont pu confectionner, gratuitement, des porte-clefs et des cartes.



Pour la commémoration du 11 novembre 1918, les enfants ont pu confectionner les bleuets, symbole de la solidarité nationale envers les anciens combattants et victimes de guerre, qui ont été apposés sur un tableau exposé en mairie.



Menu 2018



Au marché de Noël organisé par le SOU des ÉCOLES, les enfants ont enchaîné en confectionnant des couronnes.



Depuis 2011, la mairie fait appel à l'association pour la création des menus du repas des aînés offert par le CCAS.

A la demande des enfants, l'association les a fait également s'exprimer sur le thème d'Harry Potter.



Et c'est aussi, en partenariat avec le SOU des ÉCOLES qui organise le carnaval, la création de Monsieur CARNAVAL qui, hélas, selon la tradition finira brûlé pour mettre un terme à l'hiver et annoncer les couleurs du printemps !

Mais **CréActif** organise également des **Anni'telier** pour l'anniversaire de votre enfant, un après-midi « atelier créatif » et jeux.

Uniquement les **samedis de 14h à 17h** salle socioculturelle n°3.

Ces ateliers peuvent accueillir quinze enfants maximum.  
Le tarif varie selon le projet choisi et ne dépasse pas 8 €.

**L'enfant dont c'est l'anniversaire est l'invité de l'association.**

Le gâteau et les boissons ne sont pas compris.

### DATES à RETENIR

Prochains ateliers enfants :  
**samedi 13 avril** Pâques  
**samedi 18 mai** fête des mères  
**samedi 8 juin** fête des pères



## QUELQUES RÉALISATIONS AUX ATELIERS ADULTES



## QUELQUES RÉALISATIONS AUX ATELIERS ENFANTS



## UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

plus communément appelée MAM, ouvrira sur notre commune en 2020

Nous sommes cinq assistantes maternelles **Chrystelle, Magali, Marjorie, Nathalie et Sandrine**, en partenariat avec la mairie et la Protection Maternelle Infantile (PMI), nous projetons de créer une MAM sur Saint Quentin sur Isère qui pourrait accueillir jusqu'à seize enfants dans un lieu approprié et sécurisé.

Depuis septembre 2018, l'association **MAM EN CŒUR** est née avec pour objet la gestion administrative, financière et morale de cette future MAM.

Le bureau sera composé comme suit :

**Présidente** Sandrine Rey  
**Vice-présidente** Magali Colombat Dit Marchand  
**Trésorière** Chrystelle Calvez  
**Secrétaire** Nathalie Bonnet  
**Vice-secrétaire** Marjorie Roussilhes

Pour tout renseignement contacter **MAM en CŒUR** par mail à [Mam.en.coeur@gmail.com](mailto:Mam.en.coeur@gmail.com)

Afin d'avancer dans notre projet, nous souhaiterions sonder tout parent d'enfant de moins de six ans ou futurs parents. Il s'agit d'une pré-étude à notre dossier, merci de nous consacrer un peu de temps en répondant au questionnaire établi qui nous permettra de cibler vos besoins de garde.

Voici le lien <https://www.surveio.com/survey/d/A2L1C8C9D9B2A7R6L>  
Plus de détails sur le site de la commune, rubrique associations.



## 1<sup>er</sup> service de proximité des services à la personne (Certification AFNOR des services à la personne)

Implantée à Saint Quentin sur Isère depuis 1982, votre association ADMR est composée de neuf bénévoles, qui œuvrent au quotidien pour répondre aux besoins de la population locale.

L'association locale intervient sur les communes de :  
**MONTAUD, POLIÉNAS, LA RIVIÈRE et ST QUENTIN SUR ISÈRE.**

L'association locale vous accueille, **le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 13h30 à 16h30**, à  
ADMR du BAS GRESIVAUDAN - 6 place Charles Daclin  
38210 ST QUENTIN SUR ISÈRE  
Admrbagr@fedez8.admr.org

### LES SERVICES PROPOSÉS

**Gamme AUTONOMIE** : Les personnes âgées, en situation de handicap ou malades, peuvent vivre sereinement et en toute indépendance à leur domicile. La qualité de la relation, privilégiant le respect et l'attention, est au cœur de l'intervention. La large palette de services répond aux besoins des personnes aidées, à domicile ou en structure d'accueil.

**Gamme DOMICILE** : Nous facilitons votre quotidien pour une maison toujours agréable à vivre. Pour continuer à profiter de vrais moments de bonheurs en famille, tout en gardant une maison accueillante et saine, l'ADMR met à votre disposition du personnel professionnel pour effectuer les tâches ménagères et à domicile : ménage, repassage.

**Gamme FAMILLE** : Attentifs au bien-être des enfants et soucieux de maintenir un équilibre familial lorsqu'il est difficile pour les parents de faire face aux différentes obligations, familiales, professionnelles et sociales.

Ponctuellement ou quotidiennement, vous pouvez compter sur les associations ADMR.

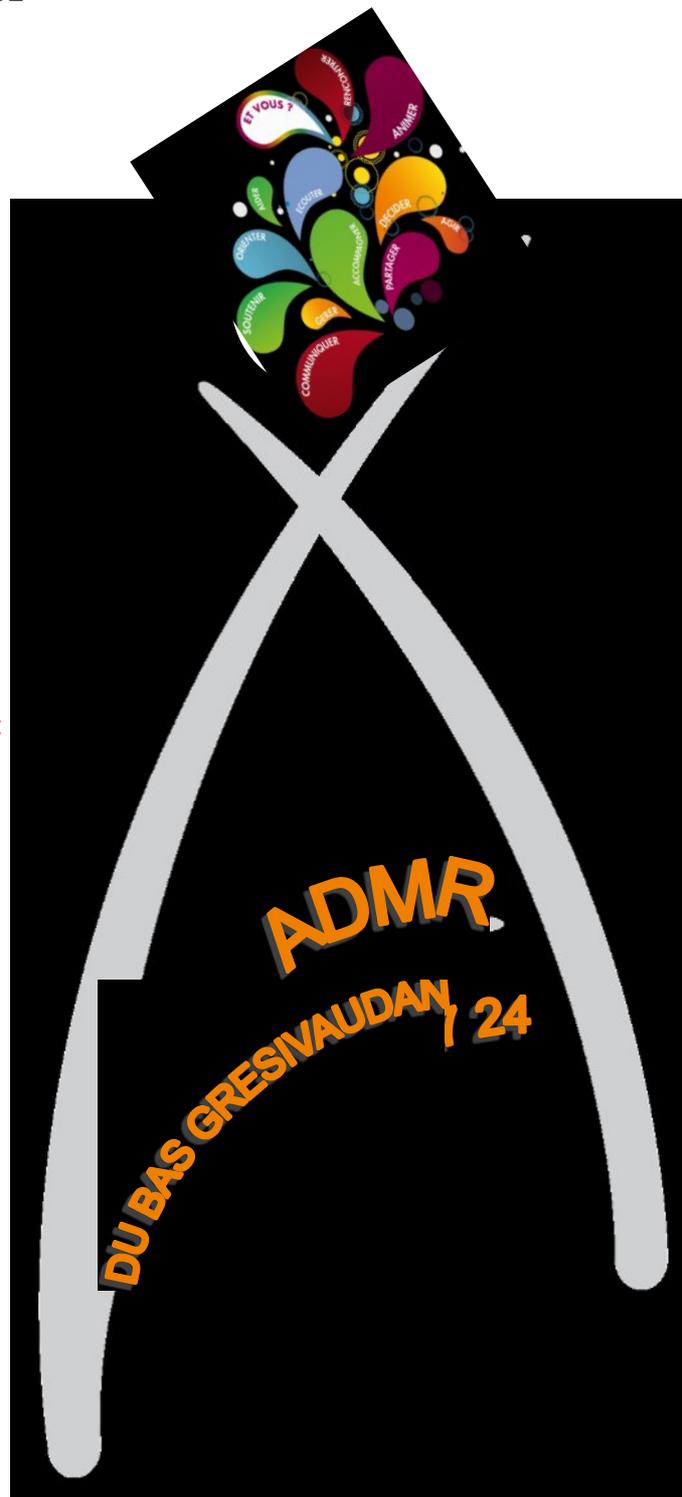
Pour tout renseignement, contactez l'association :

**ADMR FAMILLE SUD GRESIVAUDAN VERCORS :**

☎ 04 76 56 35 99 @ famille38@fedez8.admr.org

50% des dépenses sont déductibles de vos impôts  
(article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de modifications  
de la législation).

Retrouvez les autres services  
proposés sur  
**www.admr38.org**





## ASSOCIATION du CLOCHER

L'association organise son vide grenier dans les rues et places de la commune

### LE DIMANCHE 7 JUILLET 2019

Possibilité de restauration, buvette.

Animation musicale au moment de l'apéritif place de l'église.

Entrée libre pour les visiteurs, 3 € le mètre linéaire pour les exposants.

Contact pour réservation  
et renseignements

Jean François RININO

☎ 04 76 93 65 58 /

☎ 04 76 93 69 40

@ jf.rinino@gmail.com

Ou sur le site de la  
mairie, rubrique  
associations.



## LE SOU DES ÉCOLES



**Samedi 23 mars**, départ du défilé à 16 h devant les écoles...M.CARNAVAL sera brûlé à 17h30  
18 h : boum des enfants , salle socioculturelle.

### Repas dansant Carnaval

20h salle socioculturelle

Gratuit pour les enfants scolarisés sur la commune,  
sous réserve de  
la commande d'un repas adulte, animations.

Contact : [sousdesecoles.saintq@gmail.com](mailto:sousdesecoles.saintq@gmail.com)



### Le CLUB BEAUREGARD ouvert à tous sans condition d'âge

### RÉUNIONS MENSUELLES

 chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois à 14 h, salle socioculturelle

Le mercredi 23 Janvier, le club a tenu son assemblée générale. Le président **Jacques PERRIN** a ouvert la séance et remercié les membres présents. Il a salué et également remercié Elvire BOSCH, conseillère municipale en charge de la Commission Culture et Vie Associative pour l'aide et l'intérêt que la municipalité porte au Club. Nous avons eu le plaisir d'accueillir René NAON au Conseil d'Administration.

#### Petit retour sur les dernières manifestations, fin 2018

- **Le 13 octobre** : soirée portugaise ;
- **Le 15 octobre** : spectacle music hall ;
- **Le 07 novembre** : goûters anniversaires ;
- **Le 18 Novembre** : vente exposition ;
- **Le 05 décembre** : festival international du film de montagne à AUTRANS ;
- **Le 14 décembre** : marché de Noël à Colmar ;
- **Le 19 décembre** : repas de Noël.

#### Les événements en 2019

- **Le 10 avril** : repas chevreau ;
- **Le 15 mai** : goûters fêtes des mères et des pères ;
- **Le 6 juin** : train des Cévennes, grottes de TRABUC ;
- **Le 12 octobre** : soirée avec animation ;
- **A l'automne**, un voyage en prévision, destination non encore définie ;
- **Le 16 novembre** : vente exposition ;
- **Le 18 décembre** : repas de Noël.

#### Rappel des activités

**Lundi** : marche (randonnées pédestres, raquettes en hiver) ;  
**Lundi après midi** à 14 h : patchwork – salle du stade ;  
**Mardi après midi** : atelier vannerie – salle du stade ;  
**Jeudi fin après-midi** (à partir de 17 h) : sortie piscine à St Marcellin ;  
**Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois** : initiation à la langue de DANTE, salle socioculturelle n°4 au rez de chaussée avec la collaboration de Carolina et Pierre (membres du club) ;

Contacts : **Jacques PERRIN** ☎ 06 08 07 77 49

@ jacques.perrin.1@hotmail.fr

**Nicole GIRY** ☎ 06 31 65 33 96

@ nicole.giry@orange.fr/

**Betty GALERA** ☎ 06 32 19 98 59

@ jean.galera@akeonet.com

## LES SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers Saint Quentinnois sont intervenus 90 fois sur l'année 2018 : 51 sorties sur St Quentin sur Isère, 9 sur Montaud, 14 sur La Rivière, 1 sur Rovon, 9 sur Tullins, 1 sur Voiron, 1 sur l'Albenc, 2 sur Veurey Voroize, 1 sur Vourey, 1 sur Poliéas.

### LE DÉTAIL DE CES INTERVENTIONS

46 secours à personne, 11 accidents de la circulation, 8 feux de véhicule, 3 feux de cheminée, 3 secours animaliers, 2 feux sur voie publique, 5 neutralisations d'hyménoptères, 2 inondations, 3 arbres sur voie publique, 1 bâchage de toiture, 2 feux de décharge, 4 feux d'habitation.

**Le samedi 4 mai**, les sapeurs-pompiers de Saint Quentin sur Isère effectueront une sensibilisation aux **Gestes qui Sauvent** de 10h à 12h.

Selon le nombre d'inscrits, une seconde session pourrait avoir lieu l'après midi de 14 à 16h.

Merci aux personnes intéressées de se faire connaître auprès du Chef de Caserne au 06 81 11 39 47 ou de son adjoint au 06 21 07 18 11.

Nous vous rappelons que tous les sapeurs-pompiers St Quentinnois sont volontaires, c'est pourquoi nous recrutons, si vous voulez venir découvrir le monde des Sapeurs-Pompiers ou simplement vous renseigner n'hésitez pas, contacter un pompier de votre entourage ou sur le site [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

<p><b>Contacts AMICALE</b> fabien.fourel@sdis38.fr Ou amicale.stquentinsurisere@udsp38.fr  06 87 80 80 13</p>	<p><b>Chef de caserne</b> Adjudant-chef Jérôme GLÉNAT JAIME <b>Adjoint au chef de caserne</b> Adjudant Frédéric CALVEZ</p> <p><b>Président de l'amicale</b> Fabien FOUREL <b>Trésorier de l'amicale</b> Gabriel GLÉNAT JAIME <b>Secrétaire de l'amicale</b> Romain LEITA</p>
--	--

## LA GAULE DE LA TOUR

Pour préparer l'ouverture de la nouvelle saison de pêche, à l'étang communal des "Oves de Renaudière", les membres de la Gaule de la Tour, se sont réunis en assemblée générale, **dimanche 17 février** au matin, à la salle socioculturelle de la commune.

Pour le plaisir des pêcheurs, 650 kg de truites vont être déversés cette saison, soit 50 kg chaque semaine jusqu'à début Juin.

L'ouverture de la pêche a eu lieu le **samedi 9 mars à 7 heures**; le reste de l'année suivant l'heure légale soit une demi-heure avant le lever du soleil pour l'ouverture et une demi heure après le coucher du soleil, pour la fermeture.

Le nombre de prises reste inchangé avec un maximum de huit truites par jour et par pêcheur. Après un vote à l'unanimité le prix du permis enfant (-12ans) est fixé à 15 €, le permis adulte reste, lui, à 50 €.

Le traditionnel safari de Pentecôte est reconduit du **samedi 8 au lundi 10 juin** avec un lâcher de 250 kg de truites dont 50 kg de grosses.

Possibilité de repas (méchoui) le **samedi midi** sur réservation. Cette année, les trois jours du safari sont toujours réservés aux participants (interdit le lundi pour les sociétaires qui n'ont pas de ticket safari Pentecôte).





## LE FOOTBALL CLUB ST QUENTINOIS



L'ensemble des équipes **JEUNES** a repris le chemin du stade pour attaquer la phase **PRINTEMPS** et être présent sur les plateaux du secteur de SAINT MARCELLIN.

Vous pourrez les retrouver le **samedi** sur le terrain et venir les encourager car ils portent haut les couleurs du club, tout comme les équipes **SENIORS VÉTÉRANS** et **FSGT**.

Les membres du club remercient les personnes qui les ont soutenus lors de l'opération FOIE GRAS. Ils vous donnent rendez-vous à Noël prochain !

Le Club profite de cet article pour avoir une pensée pour Jean Marie GOUDET, qui nous a quittés très récemment et qui a toujours été présent pour le FOOTBALL CLUB ST QUENTINOIS.

Contacts ☎ 06 84 48 20 71 et 04 76 93 61 82 @ [aline.robert.blanc@free.fr](mailto:aline.robert.blanc@free.fr)

## SPORTS et LOISIRS

L'association **SPORTS et LOISIRS** vous donne RENDEZ-VOUS :

- Le **samedi 27 avril** pour une démonstration de **BOXE ANGLAISE** sur le ring à la salle festive à partir de 17 heures. Entrée libre ;
- Le **mercredi 22 mai** pour un spectacle de fin d'année « **THÉÂTRE ENFANTS** », salle socioculturelle à 19 heures. Entrée libre, pas de cours ce jour là ;
- Le **lundi 17 juin** pour la fête de fin de cours de **HIP HOP** et **ZUMBA**. A cette occasion les élèves des deux cours feront une démonstration, salle socioculturelle à partir de 18h30, entrée libre ;
- Le **vendredi 21** et le **samedi 22 juin**, pour le **GALA de DANSE** éveil, jazz et classique, salle socioculturelle à 20h30 - entrée 6 € ;
- Le **lundi 24 juin**, pour la fête de fin de cours de **JUDO** au cours de laquelle les élèves feront une démonstration, salle socioculturelle à partir de 18 h 30 ; remise des grades et des ceintures. Pas de cours ce jour là.

Contacts :  
Annie DURAND  
☎ 09 63 23 68 03

## PETITES CROIX ET BONNES IDÉES

Réunies lors de belles rencontres, en soirée ou en après midi, les brodeuses de l'association « Petites Croix et Bonnes Idées » continuent avec un plaisir immense, mais également avec sérieux à préparer leur exposition des **3 et 4 octobre 2020**, salle socioculturelle.

Assidues, elles croisent des fils de toutes les couleurs et voient avec bonheur des créations qui prennent forme, elles croisent également leurs nombreuses idées afin de mener à bien cette grande et nouvelle aventure.

Le 16 février s'est tenue leur assemblée générale.

Contact  
[reneeboiteillon64@orange.fr](mailto:reneeboiteillon64@orange.fr)

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

**HERMIONE** née le 20 novembre 2018, fille de Philippe CARDONA et Aurore GARREAU  
**KELSY** née le 31 décembre 2018, fille de Lucas CUNHA et de Stécie DA SILVA  
**DORIAN** né le 31 décembre 2018, fils de Sébastien DUBOUCHER et de Audrey MARRONFOLY  
**ISAAC** né le 14 janvier 2019, fils de Charlie JACQUIN et de Cindy FALLON

## NÉCROLOGIE



Le souvenir, c'est la présence invisible.

Marie Louise MILLIAT CARUS, décédée le 27 janvier 2019  
Giselle BEYLIER, décédée le 28 janvier 2019  
Jean Marie GOUDET, décédé le 14 février 2019



L'église était bien trop petite ce lundi 18 février pour accueillir celles et ceux qui étaient venus rendre un dernier hommage à Jean Marie GOUDET, enfant du pays.

Il était un enfant de la place, il a grandi à l'ombre des tilleuls et de son clocher avec les autres générations de Saint Quentinnois.

Après une vie professionnelle bien remplie : employé de banque au début de sa carrière, chef d'entreprise à ACMES puis à GOUDET SA. Il cumulait les activités avec un esprit de partage et de communauté.

Il s'est beaucoup investi au sein de plusieurs associations parmi lesquelles le Football Club, la FNACA, la paroisse, l'association du clocher, la chorale et l'Hospitalité de Lourdes.

En 1965, il est élu conseiller municipal pour un long bail qui durera trente ans.

Un fait marquant aura été sa collaboration durant deux mandats en tant que premier adjoint avec Yves GROULT qu'il avait présenté aux Saint Quentinnois.

Durant ces deux mandats seront réalisés des travaux et équipements dont nous bénéficions encore aujourd'hui.

Jean Marie était serviable et enjoué, il savait se rendre disponible pour un conseil, un coup de pouce pour un rendez-vous ou tout simplement par sa présence.

Adieu Jean Marie, merci pour votre dévouement, votre jovialité, votre générosité de cœur et votre sens de la fraternité.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent **obligatoirement** se faire recenser à la mairie de leur domicile, au **cours du mois de leurs 16 ans**. Ils doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité et livret de famille.

**Apportez vos déchets à la déchetterie ouverte**

**Le lundi de 14h à 18h, les mercredis et samedis de 8h à 12h et de 14h à 18h**

**SAINT QUENTIN MON VILLAGE - Directeur de la publication :** Jean Pierre Faure  
**Rédaction Commission Communication :** Elvire Bosch, Joël Faidide, Isabelle Gibour, Nicole Giry, Frédérique Mirgalet, Joëlle Salingue, Miranda Suco, Aimée Batteux.  
**Impression :** Mairie de Saint Quentin sur Isère

## Numéros utiles

**Mairie** ☎ 04-76-93-60-08  
mairie@saint-quentin-sur-isere.fr  
**horaires secrétariat**  
lundi 8h30-12h/14h-19h  
mardi au jeudi 8h30-12h  
vend. 8h30-12h/13h30-16h30  
www.saint-quentin-sur-isere.fr

**St Marcellin, Vercors, Isère  
Communauté**  
www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

**Horaires déchetterie**  
lundi 14h-18h  
mercredi et samedi  
8h-12h et 14h-18h

**Urgence Europe** ☎ 112  
**Pompiers** ☎ 18  
**Samu** ☎ 15  
**Gendarmerie** ☎ 17

**Médecin** Dr Maurice Zilli  
☎ 04-76-93-33-54

**Kinésithérapeutes**  
M<sup>me</sup> Carine Larue-Sanou  
☎ 04-76-37-45-24

M<sup>me</sup> Nadine Schena  
☎ 04-76-06-11-66

**Infirmières**  
M<sup>me</sup> Christine Épailly  
M<sup>me</sup> Claudine Chauvet Santer  
☎ 04-76-93-66-11

**Chirurgien dentiste**  
M. Jean Jacques Courrèges  
☎ 04-76-07-34-89

**Pharmacie**  
M<sup>me</sup> Sandrine Poquet  
☎ 04-76-93-68-08  
**Pharmacie garde** ☎ 3945

**École maternelle**  
☎ 04-76-93-65-73

**École élémentaire**  
☎ 04-76-93-60-51

**Médiathèque**  
☎ 04-76-65-80-74

**Horaires**  
mardi et vendredi 16h - 18h  
mercredi 10h - 12h/14h - 17h  
samedi 9h - 12h /14h -16h

**Taxi Finet Gilles**  
☎ 04-76-93-65-02  
☎ 06-07-09-15-31

**EDF (dépannages)**  
☎ 0810 333 338

**Assistants sociales**  
1 rue Paul Martinais  
38470 VINAY  
☎ 04-57-53-11-20

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

**Violences conjugales** ☎ 1939